

Secteurs : Industrie / Emballages Ménagers / Technologies Vertes

**Le groupe SPHERE inaugure le jeudi 27 octobre 2016, en présence de
Madame la Ministre Ségolène Royal,
les pôles de production de sacs Fruits et Légumes en bioplastique
à l'usine Schweitzer S.A.S à Ludres (54)**

SPHERE, leader européen des emballages ménagers et pionnier dans la recherche et la production des bioplastiques est très touché de recevoir Madame la Ministre Ségolène Royal à l'occasion de l'inauguration des pôles de production de sacs bioplastiques de sa filiale Schweitzer à Ludres (54). Cette visite concrétise dix années de recherche et développement du groupe dans le domaine des bioplastiques compostables.

Ces nouveaux pôles sont dédiés à la fabrication de sacs plastiques à usage unique conformes à la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte. En effet, à partir du 1^{er} janvier 2017, il sera :« *mis fin à la mise à disposition, à titre onéreux ou gratuit, de sacs en matières plastiques à usage unique destinés à l'emballage de marchandises au point de vente autres que les sacs de caisse, sauf pour les sacs compostables en compostage domestique et constitués, pour tout ou partie, de matières biosourcées.* »

Destinées à limiter la consommation et l'impact environnemental des sacs plastiques jetables, ces dispositions offrent également l'opportunité à la profession de déployer la filière bioplastiques et de relocaliser la production de sacs légers en France et en Europe, marché dominé aujourd'hui à plus de 95 % par les importations asiatiques.

« *Nous avons eu besoin du soutien des acteurs politiques pour pérenniser la filière bioplastiques en France, et nous l'avons obtenu avec cette loi qui conjugue progrès environnemental et développement économique et industriel. C'est pourquoi, au nom du groupe SPHERE et de toute la filière bioplastiques, je tiens à remercier Madame la Ministre pour son engagement et sa ténacité pour le soutien qu'elle nous manifeste en se joignant à nous.* » déclare John Persenda, président du groupe SPHERE.

Un pari économique et industriel

Grâce à cette loi, le groupe SPHERE a pu investir sur ses fonds propres plusieurs dizaines de millions d'euros sur ses trois principaux sites français à Ludres en Lorraine, Beuzac en Haute-Loire et Ouville-la-Rivière en Normandie.

« *Avec les perspectives de marché ouvertes par cette loi, le groupe a pu investir dans des unités capables de produire 15 000 tonnes de sacs fruits et légumes par an dont près du quart ici. SPHERE a pu prendre ainsi une avance technologique et commerciale certaine sur ses concurrents, pérenniser l'emploi et en créer de nouveaux notamment à SCHWEITZER en Lorraine.* » déclare Louis Lebon, directeur général de SCHWEITZER S.A.S.

De nouveaux marchés pour l'usine SCHWEITZER S.A.S.

Il y a 16 ans, SPHERE reprenait la société SCHWEITZER fondée en 1937.

Située à Ludres, en Meurthe-et-Moselle, SCHWEITZER S.A.S. fabrique et commercialise des sacs et films plastiques en polyéthylène recyclé et en biopolymères, conditionne des barquettes d'aluminium et commercialise d'autres produits d'emballages ménagers du groupe SPHERE.

SCHWEITZER S.A.S. possède ainsi une unité de production de 15 000 M2 répartie sur plusieurs pôles : extrusion, sacherie, recyclage, conditionnement avec une capacité de production de 30 000 tonnes de polyéthylène par an soit en recyclé soit en PE végétal. Son équipement comprend 13 extrudeuses, 25 machines à sacs, 2 recycleuses et 2 lignes de conditionnement automatique de barquettes. Elle produit chaque année environ 2 milliards de sacs à déchets et de sachets congélation.

En 2015, forte de ses 181 collaborateurs, la société SCHWEITZER S.A.S. a réalisé un chiffre d'affaires de 60 millions d'euros.

En 2017, avec les nouveaux pôles de sacs en bioplastique, SCHWEITZER S.A.S. compte produire près d'un milliard de sacs fruits et légumes compostables à domicile et augmenter progressivement ses effectifs de 10 %.

VÉGÉOS, exemple de la dynamique vertueuse créée par la loi

Avec un marché français estimé à 35 000 tonnes de bioplastiques, SPHERE a monté un partenariat avec PUBLI EMBAL et ARTEMBAL pour créer ensemble VÉGÉOS, marque dédiée à la commercialisation de sacs conformes à la loi de Transition Energétique. Cette joint-venture associe SPHERE, pionnier et leader de la recherche et de la production de bioplastiques à PUBLI EMBAL et ARTEMBAL, N°1 français de la distribution de produits d'emballage à destination des professionnels.

VÉGÉOS propose à tous les commerçants concernés par la loi une gamme étendue de sacs « métiers » et de sacs « fruits et légumes » en biosourcé. Ils sont compostables en compostage domestique et certifiés OK compost HOME.

Le groupe SPHERE a une capacité de production de 4 milliards de sacs biodégradables et compostables.

Le matériau utilisé est le BIOPLAST. Il s'agit d'une nouvelle génération de résines bioplastiques issues du laboratoire de recherche et de développement de Biotec, filiale du groupe SPHERE.

Les BIOPLAST sont fabriquées à base de féculé de pommes de terre féculières françaises non comestibles et riches en amidon.

Une fois transformées, les gammes de BIOPLAST ont de nombreux atouts pour les applications alimentaires et non alimentaires en plastiques souples ou rigides :

- sans odeur,
- sans plastifiant,
- sans OGM,
- certifiées OK compost HOME et OK compost.

Concernant la fin de vie des produits fabriqués en BIOPLAST, ils sont biodégradables et compostables (EN 13 432) et conformes à la norme NF T51-800 qui correspond au compostage domestique.

Les BIOPLAST contiennent intrinsèquement la solution de leur élimination car ils sont directement assimilés par les micro-organismes du sol. Le compostage domestique ou industriel est donc la voie naturelle de leur valorisation.

Vers les bioplastiques de demain : le BLUEPLAST

« L'enjeu environnemental majeur posé par les matières plastiques est depuis des années déjà au cœur de nos recherches. Il était de notre responsabilité de tout mettre en œuvre pour relever le défi de la pollution aquatique par le plastique. Avec BLUEPLAST, qui a demandé cinq années de recherche, nous tentons de répondre à cette urgence écologique et nous sommes en passe d'y parvenir » explique John Persenda, président du groupe SPHERE.

BLUEPLAST est une toute nouvelle technologie de plastique, dont la grande innovation est qu'il se biodégrade dans l'eau. Il s'agit d'un bioplastique destiné aux films et à la sacherie : sacs de caisse, sacs fruits et légumes. BLUEPLAST se biodégrade dans les espaces marins (mers, lacs, rivières), sous l'action des micro-organismes présents dans ces eaux. Ses propriétés mécaniques ne sont pas altérées par le contact de l'humidité ou de la pluie avant plusieurs jours, et sa résistance est équivalente à celle de tous les plastiques. Il s'agit par ailleurs d'une matière biodégradable dans des délais assez courts, selon la température et la nature de la faune présente dans l'eau. BLUEPLAST se biodégrade intégralement, aucun résidu ne subsiste pouvant avoir des effets nuisibles sur l'environnement marin, y compris en cas d'ingestion par les animaux aquatiques. Enfin, il répond aux exigences des normes EN 13 432 et NFT 51 800 garantissant sa compostabilité.

À propos de SPHERE

SPHERE, leader européen des emballages ménagers, est un groupe familial français indépendant qui occupe des positions de premier plan sur les marchés de la grande distribution, des collectivités locales et des professionnels. SPHERE élabore, fabrique et commercialise des produits finis tels que les sacs-poubelle, les sacs fruits et légumes, les sacs réutilisables, les sachets congélation, les films et les papiers pour le contact alimentaire, les barquettes et les rouleaux en aluminium.

Le groupe SPHERE place l'innovation au cœur de sa stratégie depuis sa création en 1976.

Son succès repose sur le lancement des marques de distributeurs, sa croissance externe, sa stratégie d'innovation et le dynamisme de ses marques nationales : ALFAPAC en France, FRIO en Italie, VITA au Danemark et PROPSAC au Benelux.

Fort de ses 1 100 salariés répartis sur 12 unités de production en Europe de l'Ouest et d'un chiffre d'affaires de 370 millions d'euros en 2015, il produit :

- 40 000 tonnes de matières biosourcées
- 80 000 tonnes de PE recyclé
- 30 000 tonnes de PE fossile
-

Avec l'application de la LTECV, la filière bioplastiques pour le groupe est une véritable diversification créatrice d'emplois. Le groupe SPHERE compte créer une centaine d'emplois directs.

Afin de diminuer sa dépendance au pétrole et de réduire les pollutions atmosphériques, terrestres et aquatiques, ainsi que les rejets de gaz à effet de serre, la démarche environnementale globale de SPHERE a pour objectif :

- d'optimiser la filière du recyclé,
- de développer des plastiques biodégradables et compostables,
- d'utiliser des matières premières biosourcées pour la fabrication de tous ses plastiques souples.

FIN

CONTACTS PRESSE

Agence LJ Corporate
Emmanuelle Messéan
e.messean@ljcom.net
T. 01 45 03 57 67

Direction de la Communication SPHERE
Marielle Cayron – Pauline Desportes
m.cayron@sphere.eu – p.desportes@sphere.eu
T. 01 53 65 23 00